

EDUCATION INCLUSIVE

ENQUÊTE AUPRÈS DU RÉSEAU UNAPEI

Chiffres clés 2021

Déplorant le manque de chiffres officiels sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, l'Unapei a mené une enquête¹ en ligne auprès des associations gestionnaires du réseau Unapei.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

44 associations répondantes accompagnant quotidiennement près de **10 000 enfants**



LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP : ÉTAT DES LIEUX DES ASSOCIATIONS

UN ACCOMPAGNEMENT DÉPENDANT DE L'OFFRE TERRITORIALE

74 % des SESSAD* accompagnent des enfants alors qu'ils ont une orientation en IME*



UN TAUX VARIABLE DE JEUNES ADULTES RELEVANT DE L'AMENDEMENT CRETON

La moyenne des jeunes adultes relevant de l'amendement CRETON³ sur l'ensemble des places agréées en IME* se situe à **12,4 %**

Les fourchettes sont comprises entre 0 et 30,5 %.

UN ENCADREMENT INÉGAL



Dans nos IME* :
un enseignant encadre en moyenne 31 élèves en situation de handicap

(nombre d'enseignant ETP / par enfant en IME*)*



Le nombre moyen d'élèves par classe en école primaire est de **22,2 élèves par classe**²

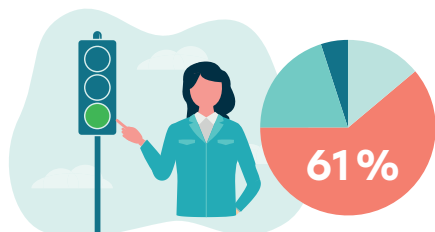
¹ Période de l'enquête : mars à juillet 2021 / 44 associations répondantes

² (Issu des repères et références statistiques (RERS) de 2021)

³ L'amendement « Creton » permet depuis 1989 le maintien dans un établissement pour enfants handicapés de jeunes adultes ayant atteint l'âge limite pour lequel leur établissement est autorisé, en attente d'une place en structure pour adultes.

POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE : LES LEVIERS ET FREINS RENCONTRÉS PAR LES ASSOCIATIONS

UN LEVIER PRINCIPAL IDENTIFIÉ : LA COOPÉRATION ÉDUCATION NATIONALE / MÉDICO-SOCIAL



Pour **61% des associations**, la coopération renforcée avec l'Éducation nationale est un levier essentiel pour développer des modalités de scolarisation



Le degré de coopération :
48% des associations la jugent bonne sur leurs territoires



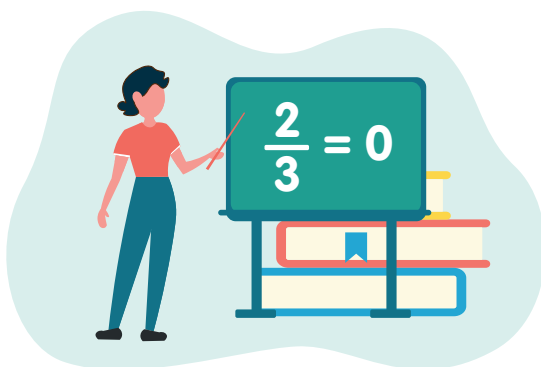
84% des associations gestionnaires ne sont pas associées aux PIAL* renforcés



LES FREINS MAJEURS RENCONTRÉS PAR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER DES MODALITÉS DE SCOLARISATION

Les associations ont soulevé **deux freins principaux** :

- > **le manque de locaux** (26 %)
- > **l'encadrement manquant** (26 %)



LES BESOINS EN ENSEIGNANTS POUR LES ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS PAR LES ESMS DE NOS ASSOCIATIONS

Deux tiers des associations ayant demandé des postes d'enseignants auprès de l'Éducation nationale n'ont pas obtenu satisfaction